

### **CA DE PARIS HABITAT, DÉCLARATION DE ROGER MADEC, PRÉSIDENT: « PAS D'AUGMENTATION DE LOYER EN 2017, ADOPTION DE LA CHARTE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS, PRÉSENTATION DES RAPPORTS D'AUDIT SUITE AUX RÉVÉLATIONS DE LA PRESSE »**

Dans sa séance de ce jour, le Conseil d'administration de Paris Habitat a décidé d'anticiper l'application des nouvelles modalités de calcul de l'augmentation des loyers prévues dans la Loi Egalité et Citoyenneté actuellement débattue au Parlement. Le nouvel indicateur de référence étant celui de l'IRL du 2<sup>e</sup> trimestre, soit 0% en 2016, **Paris Habitat n'augmentera pas les loyers de ses logements en 2017.**

De plus, **le Conseil a adopté une Charte d'objectifs et de moyens avec la ville de Paris pour la période 2016-2020.** Ce document, contractuel et pluriannuel, constitue la nouvelle feuille de route de l'établissement permettant de répondre aux objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux fixés par la Maire de Paris pour améliorer l'offre de logements sociaux dans la capitale et ce dans un souci de sobriété budgétaire et de maîtrise des coûts.

A cette occasion, **j'ai rappelé ma volonté de voir l'Office réduire de 10 % ses coûts de construction, dès l'année 2018, et de diminuer le délai de remise en location des logements.**

Enfin, **suite aux révélations par la presse de pratiques internes potentiellement délictueuses, le Conseil a examiné, ce jour, les audits réalisés par le cabinet Grant Thornton et le cabinet Mazars** sur le fonctionnement des services de la Régie et de la Direction de la Logistique et du siège

Dès la publication de ces articles, **je m'étais engagé à faire réaliser ces audits par des cabinets indépendants et à en rendre compte en toute transparence.**

Les auditeurs sont venus présenter chacun leur rapport qui ont été remis aux administrateurs.

**Il ressort de cet examen minutieux que les allégations de système organisé de fausses factures, de double facturation, de détournements de fonds ou de malversations ne trouvent aucun fondement de quelle que nature que ce soit.**

Contrairement à ce qui été écrit et reproduit il n'y a donc pas de nouveau scandale des HLM de Paris.

En revanche, **ces audits révèlent dans deux services des dysfonctionnements internes importants**, une absence de rigueur dans les procédures d'achat et de contrôle et une réelle insuffisance managériale.

**Il en ressort également que les différentes autorités hiérarchiques concernées n'ont pas su ou pas voulu prendre à temps la mesure de ce qu'il s'y passait.** Cette situation a conduit au licenciement du directeur et d'un chef de service de la direction de la logistique.

**J'ai demandé au nouveau directeur général de l'Office, Stéphane Dauphin, de s'appuyer sur les préconisations de ces audits pour développer dans les meilleurs délais les nouvelles dispositions qu'impose notre devoir d'exemplarité dans la gestion du premier bailleur social de Paris.**

Si les prochains contrôles révélaient une atteinte aux intérêts de l'établissement, je ne manquerais pas d'entreprendre les poursuites judiciaires qui s'imposeraient.

#### **PRESSE PARIS HABITAT**

François-Marie Retourné – francoismarie.retourne@parishabitat.fr – 06 07 56 47 91

Antoine Le Mao – antoine.lemao@parishabitat.fr – 06 72 98 87 12

[www.parishabitat.fr](http://www.parishabitat.fr)

